



EXTRAIT DU REGISTRE

des

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

---0000000---

Séance du 13 juin 2024

COMMUNE DE LA BARBEN
DEPARTEMENT
DES BOUCHES DU RHONE

ARRONDISSEMENT
D'AIX-EN-PROVENCE

République française
Liberté, égalité, fraternité

DÉLIBÉRATION N° 30- 2024

Nombre de membres en exercice	12
Nombre de membres présents	08
Nombre de membres votants	10
Pour	10
Contre	0
Abstention	0

Date de la convocation : 08/06/2024

L'an deux mille vingt-quatre le treize du mois de juin à 18 h 00, le Conseil Municipal de la commune de LA BARBEN a été assemblé salle du Conseil Municipal, sur la convocation qui lui a été adressée par le Maire, conformément aux articles L. 2121.10 à 2121.12 du Code Général des Collectivités Territoriales, et conformément à l'article L.2121-14 du CGCT sous la présidence de Monsieur Franck SANTOS;

Étaient présents à cette assemblée : Maryvonne GASCON, Philippe CARON, Bernard JEAN, Michel GOURLIA, Noël THOMAS, Sabine BOUICHET, Jean COYE formant la majorité des membres en exercice, le conseil étant composé de douze membres

EXCUSÉS DONNANT POUVOIR : Colette MARTINET à Maryvonne GASCON et mélanie HENARD à Sabine BOUICHET

EXCUSÉS ABSENT : Michel PUECH et Laurent LAMOTTE

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Bernard JEAN

Objet : Demande de subvention au Conseil Départemental dans le cadre de l'aide aux équipements pour la sécurité publique- Acquisition d'un véhicules électriques et installation d'une station de recharge pour le service de la police municipale

VU le Code général des Collectivités territoriales et notamment son article L.2121-29 ;

VU le dispositif de subvention au titre de l'aide aux équipements pour la sécurité publique allouée par le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône ;

La commune de La Barben, par délibération en date du 19 décembre 2023 à créer un poste de gardien brigadier de la police Municipale et à recruter un agent en février 2024.

La police municipale étant amenés à se déplacer sur le territoire de la commune de La Barben

La municipalité souhaite doter son service de police municipale d'un véhicule électrique

La commune de la Barben prend conscience du rôle fondamental des collectivités dans le développement de la mobilité électrique. La commune souhaite investir dans un véhicule électrique et d'une station de recharge afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre, améliorer la qualité de l'air ainsi que la pollution sonore liées au transport de notre commune

A cet effet, la commune sollicite, auprès du Conseil Départemental dans le cadre du Fonds Départemental de l'aide aux équipements pour la sécurité publique, une subvention.

AYANT ENTENDU l'exposé du rapporteur,
Le conseil municipal,

après en avoir délibéré à l'unanimité

APPROUVE et ARRÊTE le programme d'investissement présenté ci-dessous qui s'élève à 50 375.00 € HT

SOLLICITE du Conseil Départemental au titre l'aide aux équipements pour la sécurité publique une subvention pour la réalisation du projet.

APPROUVE le plan prévisionnel de financement, tel que fixé ci-dessous :

Coût H.T.		Financement		Taux (%)
50 375.00 €	département	30 225.00 €	60	
	Région (frat)	- €	0	
	Communauté	- €		
	Etat	- €		
	Autre(s):	- €		
	Autofinancement	20 150.00 €	40	
TOTAL H.T.	50 375.00 €	TOTAL FINANCEMENT	50 375.00 €	100

PRÉVOIT au budget principal de la commune les crédits nécessaires en section d'investissement pour la réalisation de l'opération,

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer toutes pièces afférentes.

PRÉCISE que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Marseille dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication et de sa transmission à Monsieur le Sous-préfet d'Aix-en-Provence.

La Barben, le 13 juin 2024

Le Maire

Franck SANTOS



Secrétaire de séance

Bernard JEAN

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Bernard JEAN', is written over the printed name.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal, Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en sous-préfecture le de la publication/notification le Fait à La Barben, le
Le Maire Franck SANTOS